

Vecteur viral adéno-associé (AAV)

DESCRIPTION

Les AAV font partie de la famille des *Parvoviridae*. Ce sont des virus non enveloppés dont le génome est formé d'ADN à simple brin. Ces virus ne peuvent se répliquer qu'en présence d'un virus helper (ex : adénovirus, herpès simplex, cytomégalovirus, virus de la vaccine).

PATHOGÉNICITÉ

Il n'y a pas de danger connu pour la santé humaine ni de maladies rapportées qui sont associés avec les AAV.

MODE DE TRANSMISSION

Les AAV sont transmis par l'inhalation d'aérosols ou de gouttelettes, par un contact avec les muqueuses, par injection parentérale et par ingestion.

EXIGENCES DE CONFINEMENT EN LABORATOIRE

- Vecteur AAV recombinant : **niveau de confinement 1**.
- Vecteur AAV recombinant en présence d'un virus helper : **niveau de confinement 2**.

EXIGENCES DE CONFINEMENT À L'ANIMALERIE

- Hébergement des animaux infectés avec un vecteur AAV recombinant : **niveau de confinement 1**.
- Hébergement des animaux infectés avec un vecteur AAV recombinant en présence d'un virus helper et/ou d'un gène d'intérêt codant pour une toxine ou un oncogène : **niveau de confinement 2**.

DÉSINFECTANTS

- Hypochlorite de sodium 0,5 % (eau de javel diluée 1/10), glutaraldéhyde 2 % et dodécyl sulfate de sodium 0,25 %.
- Alcools (ethyl et isopropyl) non efficaces.

INACTIVATION PHYSIQUE

- Traitement à l'autoclave : 121°C, 30 minutes, 15 psi.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- « *Norme canadienne sur la biosécurité, 2^e édition* », Agence de la santé publique du Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments.
- « *Guidelines for Research Involving Recombinant DNA Molecules* », National Institutes of Health.
- Site internet du Comité universitaire de gestion des risques biologiques de l'Université Laval <https://www.ssp.ulaval.ca/matieres-dangereuses/risques-biologiques/>.